

Liberte Politique

/

Embargo américain contre l'Iran : coup de massue pour les entreprises françaises

Article rédigé par *Nouvelles de France*, le 08 août 2018

Source [Nouvelles de France] Si elle a aussi des intérêts aux États-Unis, une entreprise française ne pourra plus faire d'affaires avec l'Iran à partir du mardi 7 août. Toutes les activités commerciales et toutes les transactions financières seront sanctionnées. Les PME ne sont pas concernées car l'Union européenne a mis en place un système d'indemnisation pour compenser les pertes subies par ces petites entreprises.

Retrouvez la vidéo précisant ces éléments via le lien suivant :

<https://www.ndf.fr/histoire-de-comprendre/07-08-2018/embargo-americain-contre-liran-coup-de-massue-pour->